



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de la convocation</u>	<u>Date d'affichage</u>	<u>Date de la séance</u>
24 mars 2022	24 mars 2022	29 mars 2022

*L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf mars à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances,
sous la présidence du conseiller municipal le plus âgé, Monsieur Jean-Pierre TABUTEAU.*

<u>En exercice</u> 10	PRESENTS	Jean-Pierre TABUTEAU	Daniel GAUTIER	Philippe PEYRAT
<u>Présents</u> 08		Anthony JOYEUX	Gaël PELISSIER	Philippe BOQUET
		Alain BOULAY	Colette ANDRE	Philippe OUVRARD
<u>Votants</u> 10	ABSENTS	Colette ANDRE	Claude PIET	
	SECRETAIRE	Philippe PEYRAT		

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes administratifs 2021 de la Commune
2. Approbation du compte de gestion 2021 de la commune
3. Affectation des résultats 2021
4. Vote du budget primitif 2022 de la commune

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- Information présence bureau de vote le 10 avril
- Rappel visio conférence 6 avril France Renov'
- Information panneau pocket de la gendarmerie

17/2022 : Vote du Compte administratif 2021

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le Compte administratif 2021. Le Conseil municipal étudie l'ensemble des chiffres en détails de fonctionnement et d'investissement.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	182 345,06
	Réalisé :	23 529,83
	Reste à réaliser :	104 833,40
Recettes	Prévu :	182 380,06
	Réalisé :	153 546,32
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	298 796,78
	Réalisé :	169 046,95
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	298 761,78
	Réalisé :	309 638,05
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	130 016,49
Fonctionnement :	140 591,10
Résultat global :	270 607,59

18/2022 : Validation du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire présente le Compte de gestion fourni par la trésorerie et l'Assemblée vérifie que les chiffres correspondent à ceux du Compte administratif

Résultats budgétaires de l'exercice

46000 - SAINT LEOMER -

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	182 345,06	298 796,78	481 141,84
Titres de recette émis (b)	45 880,08	196 129,79	242 009,87
Réductions de titres (c)		2 641,56	2 641,56
Recettes nettes (d = b - c)	45 880,08	193 488,23	239 368,31
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	182 345,06	298 796,78	481 141,84
Mandats émis (f)	23 529,83	173 424,40	196 954,23
Annulations de mandats (g)		4 377,45	4 377,45
Depenses nettes (h = f - g)	23 529,83	169 046,95	192 576,78
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	22 350,25	24 441,28	46 791,53
(h - d) Déficit			

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	107 666,24		22 350,25		130 016,49
Fonctionnement	142 750,98	26 601,16	24 441,28		140 591,10
TOTAL I	250 417,22	26 601,16	46 791,53		270 607,59
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	250 417,22	26 601,16	46 791,53		270 607,59

19/2022 : Affectation des résultats 2021

Le Conseil municipal décide de reporter ces résultats au budget primitif 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2021

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	24 441,28
- un excédent reporté de :	116 149,82
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	140 591,10
- un excédent d'investissement de :	130 016,49
- un déficit des restes à réaliser de :	104 833,40
Soit un excédent de financement de :	25 183,09

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	140 591,10
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	140 591,10
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	130 016,49

20/2022 : Vote du budget primitif 2022

Le Conseil municipal vote le budget primitif 2022 comme suit :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé l'affectation des résultats de l'exercice 2021

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 77 503,71

Recettes : 182 337,11

Fonctionnement

Dépenses : 328 501,81

Recettes : 328 501,81

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	182 337,11	(dont 104 833,40 de RAR)
Recettes :	182 337,11	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	328 501,81	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	328 501,81	(dont 0,00 de RAR)

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION PRESENCE BUREAU DE VOTE LE 10 AVRIL

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal le planning des permanences pour les élections présidentielles du 10 avril 2022.

RAPPEL VISIO CONFERENCE 6 AVRIL FRANCE RENOV'

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la visio conférence de France Rénov' du 6 avril. Il demande à ce que l'information soit diffusée auprès des administrés.

INFORMATION PANNEAU POCKET DE LA GENDARMERIE

Monsieur le Maire indique aux Conseillers municipaux l'information diffusée par la Gendarmerie concernant l'application Panneau pocket et les invite à la télécharger.

TRAVAUX MAISON PLACE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la chappe de la maison place de l'église est finie et qu'il attend le retour de l'entrepreneur pour savoir quand serait fait le carrelage. Les huisseries devront être posées dans le mois a priori.